

MAJUSCULES

NON AU CHAOS

LA VOTATION Interview de Pierre-Yves Maillard, président de l'USS, la faîtière syndicale nationale, pour comprendre les enjeux de cette votation qui se tiendra le 14 juin 2026. **P.2**

L'ÉDITO

Rapprocher l'école et les familles avec une app' ? **P.2**

LA SPV

La participation de la SPV aux retenues de grève **P.3**

L'ASSOCIATION

Allophonie et hétérogénéité : l'AVESAC crée un groupe « Ressources et pratiques » **P.6**



Une association SPV

POUR UN PREMIER CYCLE FORT

L'ASSOCIATION L'Association Vaudoise des Enseignant-es du cycle primaire 1 (AVEP1) est à la recherche de nouvelles têtes pour rejoindre le comité. De plus, on peut y lire un article pour répondre à vos questions sur le comité et un exemple concret de ce que défend le comité avec la résolution « Pour un premier cycle fort » **P.4**

RAPPROCHER L'ÉCOLE ET LES FAMILLES AVEC UNE APP' ?

L'ÉDITO Le 23 avril 2026, le département a présenté l'avancée de son projet en lançant la phase test de sa future application mobile de communication sécurisée entre l'école et les parents d'élèves. Quelques éléments avaient été présentés lors de la conférence de presse de rentrée en 2025. Peu de temps après, la Société pédagogique vaudoise avait déjà réagi et écrit à la DGEO. Quelques mois plus tard, les craintes de la SPV persistent, car ses demandes n'ont pas été entendues.



Par **Gregory Durand**
Président SPV

En août 2025, cette application avait été présentée pour permettre, dans un premier temps, de communiquer avec les parents d'une classe, remplaçant les circulaires qui se perdent ou l'utilisation de messageries tierces et peu sécurisées. La gestion des absences et d'autres fonctionnalités comme la mise à disposition des horaires seraient ensuite ajoutées.

Ce projet d'application avait été présenté aux syndicats au printemps 2025. A ce moment, la SPV avait transmis ses remarques relatives à ce projet et, en substance, indiqué quelques éléments. Elle saluait toute la partie de la gestion des absences qui viserait en effet à simplifier les procédures, tant au niveau des secrétariats que des enseignant-es. Elle était satisfaite que cette application soit directement reliée à PAREO.

Toutefois, elle émettait d'importantes réserves quant à la partie messagerie. La SPV craignait et craint toujours les mêmes dérives qu'il y a actuellement avec des applications privées et non sécurisées. Il ne faudrait pas que cette application soit un xième canal de communication après l'agenda, les téléphones et les courriels. Elle avait notamment indiqué que l'utilisation d'une telle messagerie instantanée allait créer des attentes évidentes chez la plupart des parents en matière de délai de réponse, ce qui

pose la question du droit à la déconnexion des enseignant-es ; ou encore que le format choisi qui est généralement peu respectueux des formes de communication, serait potentiellement source d'incompréhensions et de tensions.

Même Grégoire Barbey, journaliste spécialisé dans le numérique, doute d'une telle application¹. «Le développement de cette messagerie signifie que les autorités vaudoises voient dans l'instantanéité de la communication entre l'école et les familles un progrès. Je me permets d'en douter. [...] Beaucoup de professionnels

se plaignent d'une détérioration des relations avec les parents. La numérisation n'est bien sûr pas seule en cause. Mais elle contribue à brouiller les repères.»

La SPV avait indiqué que si le volet communication de cet outil devait tout de même être mis en place, elle souhaitait une rencontre en automne 2025 pour discuter du cadre qui serait donné à l'usage de cette application. Malheureusement, la DGEO n'a pas donné suite à la demande de la SPV. ■

¹ <http://bit.ly/4utq1Jl>

COMMUNICATION NUMÉRIQUE : Vers une **simplification** des échanges.



LES DÉBATS POLITIQUES DANS LES ÉCOLES AVANT ÉLECTION : BONNE IDÉE OU CONDITIONNEMENT ?

Le 2 avril 2026, la SPV a accueilli une élève de 11^e pour une journée de stage. Durant la matinée, elle s'est intéressée aux débats politiques dans les écoles. Voici le fruit de ses réflexions.

Par **Thaïs**, stagiaire du jour

Quelques semaines avant les élections fédérales de 2023, un élève voulant organiser un débat politique au sein de son centre professionnel fait recours lorsque la direction de l'école refuse sa proposition.

En effet, plusieurs élèves étaient motivés à l'idée de pouvoir débattre sur des questions politiques dans leur canton et cela avant d'avoir les résultats des élections, mais l'école ne les a pas autorisés, se justifiant en disant que de telles discussions pour le moins animées et confrontant différents avis pourraient influencer politiquement les étudiants et

constitueraient une pêche aux voix. Les élèves contrent cette réponse en recourant auprès des tribunaux, attestant que leurs choix seraient propres à eux et non pas influencés.

Démarche qui a porté ses fruits car le Tribunal fédéral accepte ce recours, affirmant que la liberté d'expression et d'opinion, garantie par la constitution fédérale, est essentielle à la formation des exercices des droits politiques. Pour le TF, la majorité civique des étudiants et le fait que les débats étaient prévus avec une représentation équilibrée des forces politiques et une modération adéquate, permettent d'exclure le risque de propagande politique illicite.

Pour ma part, je pense que l'idée d'organiser un débat est pertinente et enrichissante pour les élèves, les introduisant au monde de la politique. ►

LALILO, C'EST BALLOT !

Par **Gregory Durand**

Plusieurs membres ont contacté la SPV pour le non-remboursement de la DGEO de l'accès à la plateforme Lalilo. Malgré de multiples demandes de la SPV, la DGEO a confirmé sa volonté de ne pas rembourser. C'est bien dommage, car pour l'AVEP1, Lalilo est une plateforme très appréciée des enseignant-es et des élèves. Son univers ludique ainsi que la visualisation des progrès à travers des récompenses visuelles motivent les élèves quels que soient leur niveau et leurs difficultés. Cet outil

permet de travailler la lecture en autonomie. Il est intuitif et s'adapte au niveau de chaque élève, ce qui favorise les apprentissages et la progression de tous. Il est donc idéal pour la différenciation et le travail en ateliers. Le tableau de bord de l'enseignant-e offre un suivi précis de la progression, des difficultés et des acquis des élèves. Les élèves peuvent travailler aussi bien en classe qu'à la maison grâce à des codes d'accès distincts. Cela est particulièrement utile lorsque les parents ne peuvent pas accompagner l'apprentissage de la lecture. Par ailleurs, le temps d'utilisation est bloqué à 15 minutes par jour, ce qui évite une exposition excessive aux écrans. Les exercices s'adaptent en fonction des réponses des élèves et sont organisés sous forme de mini-leçons avec des remédiations ciblées. ►

PARTICIPATION AUX RETENUES DE GRÈVE

Par **Yves Froidevaux**

520 membres de la SPV ont sollicité une participation, totale ou partielle, aux retenues relatives aux grèves de novembre et décembre 2025. Il s'agit d'un montant de 85'000.- que

le Fonds de secours de la SPV a ainsi pris en charge. Financé essentiellement par les revenus de sa fortune, le Fonds de secours permet de maintenir la cotisation de la SPV à un montant accessible. Il assure notamment le financement de rentes complémentaires

maladie ou accident, de prestations en cas de décès d'un membre et d'aides spécifiques. Cette participation aux retenues de grève est une nouvelle prestation proposée à nos membres. ►

POURQUOI REJOINDRE LE COMITÉ DE L'AVEP1 ?

L'ASSOCIATION L'Association Vaudoise des Enseignant-es du cycle primaire 1 est à la recherche de nouvelles têtes pour rejoindre le comité. Tu hésites ? Tu te demandes pourquoi t'engager et ce que cela implique ? Cet article est là pour répondre à tes questions et, peut-être, te donner envie de nous rejoindre ! Si c'est le cas, contacte-nous à : avep1@spv-vd.ch



Par le comité de l'AVEP1

Il n'est pas nécessaire d'avoir des années d'expérience pour rejoindre le comité : nous accueillons toutes les personnes motivées, y compris les enseignant-es qui sortent de la HEP. Si l'idée de t'engager seul-e peut te freiner, sache qu'il est tout à fait possible de venir accompagné-e d'un-e collègue ou d'un-e ami-e.

LS'engager dans notre association, c'est s'ouvrir à une autre dimension du métier. C'est prendre du recul sur son quotidien, mieux comprendre les enjeux qui traversent l'école et donner du sens aux nombreuses évolutions qui la concernent. Dans un contexte où les injonctions se multiplient, sans toujours être clairement expliquées, le comité offre un espace pour poser des questions, échanger, débattre et, surtout, agir lorsque cela est nécessaire.

Faire partie du comité, c'est également rencontrer les acteur-trices qui participent à la construction de notre métier. Ces échanges permettent de faire entendre la réalité du terrain, de partager les difficultés rencontrées et de proposer des pistes d'amélioration concrètes.

C'est également l'occasion de collaborer étroitement avec la SPV, de s'ouvrir à l'ensemble de la scolarité et de contribuer activement aux réflexions et aux évolutions du système scolaire.

Être au comité, c'est aussi être en lien avec des enseignant-es de tout le canton. Cela permet de découvrir différentes réalités de terrain et d'échanger sur les pratiques. Cette diversité d'expériences est une véritable richesse.

C'est enfin mieux connaître le système scolaire, ses lois, ses fonctionnements et nos droits. Cette compréhension permet d'aborder plus sereinement certaines discussions avec sa direction.

Concrètement, le comité se réunit environ sept fois par an à Lausanne, pour des séances de deux heures, dans une ambiance conviviale et bienveillante. Entre les séances, quelques tâches s'ajoutent, comme des relectures ou des échanges par mail ou WhatsApp. Certaines périodes sont plus chargées que d'autres, mais l'engagement reste compatible avec une activité professionnelle.

Les trajets liés aux séances sont défrayés et les séances extraordinaires sont rémunérées (50.-). Une indemnité annuelle est également prévue pour les membres du comité, en fonction des responsabilités de chacune : 600.- pour le poste de président-e, 450.- pour le poste de secrétaire et caissier-ère et 400.- pour les autres membres du comité.

Enfin, pour avoir un aperçu de notre travail, vous trouverez sur la page suivante la dernière résolution portée par le comité en collaboration avec la SPV. Il était important pour nous de reprendre position sur les revendications pour tout le cycle 1. Cette résolution nous accompagnera lors de nos futurs échanges et prises de position. Elle s'appuie sur l'ensemble de nos dernières demandes. Lors de notre AG du 25 mars 2026, cette résolution a été acceptée à l'unanimité. Elle constitue une base solide pour les prochains échanges et confirme le mandat donné au comité pour représenter l'ensemble du cycle 1 et défendre toutes les mesures inscrites.

Rejoindre le comité, c'est donc s'engager concrètement pour son métier, faire entendre sa voix et participer, à son échelle, à l'évolution de l'école. ■

RÉSOLUTION AVEP1 - POUR UN PREMIER CYCLE FORT

L'ASSOCIATION Dans un contexte scolaire toujours plus intensif, les difficultés rencontrées lors des premières années d'école ne sont plus à débattre. Elles sont là, présentes, prenantes, épuisantes. Les conditions de travail ont par contre peu évolué, hormis quelques bases légales comme le Concept 360°. Toutefois, le terrain rencontre encore et toujours des problèmes majeurs.

Par le comité de l'AVEP1

Si la pétition «Plus de moyens financiers pour les classes de 1-2P» a permis de remettre en lumière les difficultés que nous rencontrons au cycle 1, les avancées sont minces. Il est temps une nouvelle fois pour l'AVEP1 de se positionner de manière pro-active et de proposer des mesures concrètes.

Une prise de conscience se dessine au niveau de la DGEO quant à l'importance de l'entrée dans la scolarité des enfants. Au même titre que la transition entre le primaire (8P) et le secondaire (9S) requiert une attention particulière, l'entrée dans la scolarité doit également faire l'objet des mêmes préoccupations. L'AVEP1 réaffirme ici l'urgence de la mise en place de mesures dès le 1er cycle afin d'accompagner au mieux tous les élèves. En effet, répondre aux besoins de tous les élèves dans les premières années est un investissement pour toute leur scolarité.

Pour finir, l'AVEP1 considère que c'est bel et bien en améliorant les conditions d'apprentissage pour toute la classe, plutôt qu'en multipliant les aides individuelles, que ces mesures seront efficaces.

L'AG de l'AVEP1 réunie à Pully le 25 mars 2026 soutient les mesures suivantes pour le cycle 1:

Effectifs de classe

16 élèves, afin d'augmenter le temps réel passé auprès des élèves, quel que soit leur profil.

Co-enseignement

Dans les classes difficiles, deux enseignant-es par classe durant les moments compliqués, au minimum sur 12 périodes.

Mesures urgentes

Création d'une équipe volante en cas de crise, dans chaque bâtiment.
Financement spécifique comme le propose le Concept 360 (pp. 59 à 61).

Augmentation du taux d'encadrement (AI, ES,...)

Augmentation du budget et des effectifs des assistant-es à l'intégration et des enseignant-es spécialisé-es.
Ouverture des structures spécifiques aux jeunes élèves.

Augmentation des éducateur-trices en milieu scolaire

Augmentation du pourcentage octroyé aux éducateur-trices en milieu scolaire.
Bilan des classes régionales de pédagogie spécialisée (CRPS).
Ouverture des structures spécifiques aux jeunes élèves.

Meilleure collaboration pré-scolaire/primaire

Séance obligatoire de pré-rentrée pour les parents.
Informations qui circulent entre notamment le médecin cantonal, les infirmier-ères petite enfance (IPE), le service éducatif itinérant (SEI), les accueils parascolaires, l'école...

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCES POUR L'ÉLABORATION DE CETTE RÉSOLUTION

Co-enseignement	Spécificités du cycle 1, AVEP1 (2018)	Pétition 1-2P (2024)		
Effectifs de classe	Effectifs de classe, AVEP1 (2017)	10 mesures, SPV (2018+2024)	Spécificités du cycle 1, AVEP1 (2018)	Pétition 1-2P (2024)
Augmentation du taux d'encadrement (AI + ES)	Spécificités du cycle 1, AVEP1 (2018)	10 mesures, SPV (2018+2024)	Pétition 1-2P (2024)	Préserver les élèves et les professionnel-les, SPV (2025)
Augmentation des éducateur-trices en milieu scolaire	Spécificités du cycle 1, AVEP1 (2018)	10 mesures, SPV (2018+2024)	Pétition 1-2P (2024)	Préserver les élèves et les professionnel-les, SPV (2025)
Mesures urgentes	Effectifs de classe, AVEP1 (2017)	Spécificités du cycle 1, AVEP1 (2018)	Pétition 1-2P (2024)	Préserver les élèves et les professionnel-les, SPV (2025)
Mesures au groupe	Spécificités du cycle 1, AVEP1 (2018)	10 mesures, SPV (2018+2024)	École à visée inclusive : qu'en pense le terrain ? (2023)	Pétition 1-2P (2024)
Augmentation des effectifs PPLS	Spécificités du cycle 1, AVEP1 (2018)	Assises école à visée inclusive, SPV (2022)	10 mesures, SPV (2018+2024)	
Meilleure collaboration pré-scolaire/primaire	Synthèse rencontre AG - Ecole/médical, AVEP1 (2020)	Transitions, AVEP1 (2022)	Pour des transitions scolaires de qualité (SPV, 2024)	
Assises sur l'école inclusive	Assises école à visée inclusive, SPV (2022)	École à visée inclusive : qu'en pense le terrain ? (2023)	Pétition 1-2P (2024)	

ALLOPHONIE ET HÉTÉROGÉNÉITÉ : L'AVESAC CRÉE UN GROUPE « RESSOURCES ET PRATIQUES »



Par le comité de l'AVESAC

C'est un secret de polichinelle pour quiconque œuvre sur le terrain : nos classes sont devenues des laboratoires de l'ultra-hétérogénéité. Entre les élèves scolarisés antérieurement et ceux qui découvrent l'école, les défis d'acculturation, les fragilités psychiques, les troubles cognitifs masqués par la barrière de la langue ou encore les arrivées impromptues en cours d'année, les enseignants font face à une équation multifactorielle permanente.

Le constat est sans appel : nous manquons d'outils, de moyens et de ressources. La motivation aléatoire des élèves ou la difficulté à détecter certains troubles spécifiques rendent la gestion de classe complexe et mouvante, d'une année à l'autre, voire d'un mois à

l'autre. Face à ce défi, l'AVESAC a décidé, lors de sa dernière AG, de ne pas rester spectatrice. Nous lançons un groupe de travail (GT) intitulé : « Élèves allophones à besoins particuliers – comment gérer l'hétérogénéité des profils et des parcours ? ».

L'ambition de ce groupe dépasse la simple discussion. Il s'agit de :

Passer du partage à la création de ressources

Ce groupe vise à dépasser le simple échange pour devenir un véritable levier collectif. Il s'agira de partager les constats de terrain, mutualiser les pratiques efficaces, concevoir des ressources concrètes et réfléchir à des aménagements adaptés aux différents profils d'élèves.

Mais l'ambition est aussi institutionnelle. Le groupe se donne pour objectifs de :

- collecter des exemples précis de dysfonctionnements, de lacunes et de besoins, afin d'étayer des revendications à adresser au Département ;
- identifier et formuler des demandes prioritaires à faire remonter ;
- mettre en lumière, et dénoncer si nécessaire, le manque de places pour les suivis psychologiques, logopédiques et en psychomotricité ;
- obtenir l'attribution de périodes d'enseignement spécialisé en cours d'année pour les élèves allophones nouvellement arrivés, aujourd'hui non pris en compte dans les dotations initiales.

REJOIGNEZ LA RÉFLEXION

Ouvert à toutes et tous, ce groupe se veut un espace horizontal, sans engagement contraignant, mais animé par une volonté commune : construire des réponses concrètes aux défis du quotidien.

Intéressé-e ? Écrivez-nous :
gt.avesac@gmail.com

N'hésitez pas à relayer cet appel : plus nous serons nombreux/nombreuses, plus nos réponses seront solides.

AGENDA

SAMEDI 30 MAI 2026

Brunch de l'AVEP1

JEUDI 4 JUIN 2026

Assemblée des délégué-es SPV

MERCREDI 28 OCTOBRE 2026

Séminaire « entrée dans la profession »

SAMEDI 14 NOVEMBRE 2026

AG AVEPS

INITIATIVE POPULAIRE « PAS DE SUISSE À 10 MILLIONS ! »

LA VOTATION L'initiative exige que la population résidente permanente de la Suisse ne dépasse pas 10 millions de personnes avant l'année 2050. Pour atteindre ce but, le texte de l'initiative prévoit des mesures dont les conséquences seraient majeures, allant jusqu'à la dénonciation de l'accord sur la libre circulation des personnes avec l'UE. À partir de 9,5 millions d'habitants déjà, l'initiative aurait un impact négatif sur nos relations avec l'UE. L'initiative remettrait en cause la voie bilatérale dans son ensemble selon le Conseil fédéral. Interview de Pierre-Yves Maillard, président de l'USS, notre faîtière syndicale nationale, pour comprendre les enjeux de cette votation qui se tiendra le 14 juin 2026.

Propos recueillis par Gregory Durand

Quels seraient au niveau fédéral les impacts d'une acceptation de cette initiative ?

L'initiative est très stricte. Elle impose dès le seuil de 9.5 mio d'habitants une remise en cause du regroupement familial par exemple, c'est à dire le retour du statut de saisonnier par exemple, quand on imposait aux travailleurs dont on avait besoin de vivre sans leur famille neuf mois par année.

Ce cap serait franchi dans quelques années, puisqu'il suffit de 4% de croissance de la population pour atteindre le seuil de 9.5 millions. Dès ce moment également, une rupture des accords bilatéraux est programmée puisque les mesures qu'imposerait cette initiative sont clairement contraires aux accords que nous avons signés.

Quels seraient au niveau cantonal les impacts d'une acceptation de cette initiative ?

Nous sommes un canton frontalier, donc le premier impact, paradoxalement pour l'UDC, serait que les employeurs qui seraient privés de la main d'œuvre immigrée dont ils ont besoin iraient chercher davantage de frontaliers, puisque l'initiative ne les limite pas. Ensuite, comme tous les cantons qui ont connu une forte croissance des naissances dans les années 50 et 60, nous sommes devant une arrivée massive de ces personnes en âge

de la retraite ou de l'entrée en EMS. Cela demande de nombreuses forces de travail et de ressources. Or limiter la croissance de la population attaquerait ces deux besoins. Nous n'aurions pas assez de personnel et freiner la croissance économique par le frein à la croissance de la population active nous priverait aussi des cotisations sociales et recettes fiscales dont nous avons besoin pour relever ce défi.

On peut parler de mesures de frein à la croissance économique, ce qui freinerait l'immigration, mais pas maintenant. Dans vingt ans, quand cette vague démographique de la personne âgée sera passée, freiner la croissance de l'activité aurait un peu plus de sens. D'ailleurs l'effondrement des naissances en Suisse, que nous constatons depuis quelques années, va de toute façon nous confronter aux enjeux de la baisse démographique

De quelle façon cette initiative aurait un impact sur le service public vaudois ?

Un service public de qualité a besoin d'une base fiscale solide, surtout quand les besoins à assumer sont en passe d'exploser. Quand on est devant un doublement du nombre de personnes de 80 ans et plus dans les deux prochaines décennies, donc on devrait comprendre assez simplement qu'il n'est pas temps de limiter la population active qui peut financer le service public et la protection sociale dont ces personnes auront besoin.

Selon les initiants, « l'explosion démographique surcharge nos infrastructures, détruit notre nature et fait encore augmenter les loyers ». Qu'en est-il selon l'USS ?

D'abord, il faut arrêter le catastrophisme. Malgré la croissance de la population, notre pays reste beau et attractif. La preuve, c'est que tant de gens souhaitent y vivre. Ensuite, regardons ce simple fait : si on urbanisait seulement la moitié du canton de Berne avec la densité de la ville de Berne, on pourrait y loger toute la population suisse. Le reste du territoire serait de la zone agricole ou des parcs naturels. Donc une croissance est encore possible.

Mais naturellement il faut que le territoire constructible soit réservé aux projets de logement à loyer accessible et pas aux projets immobiliers spéculatifs ou luxueux. Il faut que les loyers soient contrôlés par l'Etat. Il faut que l'on investisse dans les transports publics et le service public, notamment dans l'éducation, la santé et la sécurité, au lieu de baisser systématiquement les impôts.

Bref, il faut faire tout ce à quoi l'UDC s'oppose. Au lieu de recourir aux solutions concrètes et efficaces, elle s'acharne à politiser la question de l'immigration, ce qui ne règle rien nulle part. Aucun pays qui a essayé cette politique ne va mieux. Il suffit de voir ce qui se passe aux USA en ce moment. ►

LA MINUTE SYNDICALE DE LA SPV

SUR TOUS LES FRONTS !

Les combats autour de la 13^e rente AVS, du congé paternité de 2 semaines ou encore du congé de longue durée pour enfant gravement atteint dans sa santé illustrent une réalité méconnue : les grandes avancées sociales récentes proviennent de réformes législatives fédérales plutôt que de négociations sectorielles ou cantonales. Ce constat est également valable pour le secteur public. Cette stratégie unit syndicats du public et du privé dans des combats communs qui transcendent les frontières entre employeurs.



Par **Yves Froidevaux**
Secrétaire général

Il y a encore une vingtaine d'années, les nouveautés en matière du droit du travail ou des retraites étaient essentiellement l'apanage du secteur public. Depuis, la logique s'est globalement inversée. Il convient toutefois de rappeler que ces avancées, certes significatives, ne doivent pas cacher les attaques, à tous les niveaux politiques, contre les conditions de travail et de retraite.

Dans le paysage syndical suisse, une réalité s'impose : syndicats du secteur privé et du secteur public cohabitent au sein de l'Union syndicale suisse (USS), qui regroupe une vingtaine de syndicats, dont la SPV, représentant ainsi

Les récentes avancées sociales confirment cette dynamique. La 13^e rente AVS, acceptée en mars 2024 par 58% de la population, et le congé paternité, introduit en janvier 2021 après une votation remportée à 60%, touchent l'ensemble des travailleuses et travailleurs, indépendamment de leur secteur.

Cette orientation, vers les réformes législatives fédérales plutôt que dans les statuts du personnel du secteur public, est un tournant relativement récent. Les assurances sociales fédérales (AVS, APG) constituent le socle commun de protection pour tous les travailleurs suisses, relevant du droit public ou privé.

Les victoires sur la 13^e rente AVS et le congé paternité démontrent que lorsque les revendications touchent des besoins partagés par tous les travailleurs, la voie législative fédérale devient le levier le plus efficace pour obtenir des résultats concrets et universels. Sur le plan cantonal, le combat s'oriente (malheureusement) contre les velléités d'affaiblir le service public et d'attaquer les conditions de travail et de retraite.

Par sa double affiliation à la FSF (faîtière cantonale) et à l'USS, la SPV a ainsi la possibilité d'agir sur tous les plans pour défendre les conditions de travail de ses membres. ►

Cette diversité reflète une convergence profonde : qu'ils ou elles travaillent pour l'État ou une entreprise privée, les salarié-es partagent les mêmes préoccupations sur leurs conditions de travail et leur protection sociale.

370'000 affilié-es. Y coexistent ouvriers du bâtiment, journalistes, employés de la Confédération, infirmières, postiers ou encore enseignantes. Cette diversité reflète une convergence profonde : qu'ils ou elles travaillent pour l'État ou une entreprise privée, les salarié-es partagent les mêmes préoccupations sur leurs conditions de travail et leur protection sociale.